

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2018

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30 juin 2018 faisant ressortir un total de 7 557 871 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 368 293 DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 7 494 117 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 30 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 JUIN 2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		5 558 358	6 196 427	5 109 844
Obligations et valeurs assimilées		91 190	338 545	107 140
Titres OPCVM		258 148	118 708	137 797
	3.1	5 907 696	6 653 680	5 354 781
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	493 436	497 288	498 672
Disponibilités	3.3	1 146 539	1 568 655	1 386 663
		1 639 975	2 065 943	1 885 335
Créances d'exploitations	3.4	10 200	30 610	-
Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		7 557 871	8 750 233	7 240 116
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.5	57 578	30 696	28 058
Autres créditeurs divers	3.6	6 176	12 146	6 768
TOTAL PASSIF		63 754	42 842	34 826
Capital	3.7	7 474 005	8 628 277	7 109 770
Sommes distribuables	3.8	20 112	79 114	95 520
Sommes distribuables des exercices antérieurs		2	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		20 110	79 114	95 520
ACTIF NET		7 494 117	8 707 391	7 205 290
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		7 557 871	8 750 233	7 240 116

ETAT DE RESULTAT
PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2018 AU 30 JUIN 2018
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Du 01/04/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		91 225	92 436	121 608	123 238	213 258
Dividendes	4.1	90 091	90 091	120 105	120 105	207 314
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	1 134	2 345	1 503	3 133	5 944
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.3	12 820	24 486	17 877	35 279	68 916
<i>Total des revenus des placements</i>		104 045	116 922	139 485	158 517	282 174
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.4	<57 578>	<84 198>	<30 478>	<60 903>	<120 784>
<i>Revenu net des placements</i>		46 467	32 724	109 007	97 614	161 390
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	4.5	<7 228>	<13 071>	<8 974>	<18 518>	<39 182>
<i>Résultat d'exploitation</i>		39 239	19 653	100 033	79 096	122 208
Régularisation du résultat d'exploitation		347	457	16	18	<26 688>
<i>Sommes distribuables de la période</i>		39 586	20 110	100 049	79 114	95 520
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<347>	<457>	<16>	<18>	26 688
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		185 490	574 285	247 249	<158 705>	65 537
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		148 186	253 913	28 758*	76 853*	30 607
Frais de négociation de titres		<4 622>	<8 643>	<2 785>*	<6 164>*	<13 591>
<i>Résultat net de la période</i>		368 293	839 208	373 255	<8 920>	204 761

*Il s'agit d'un reclassement de 25 371 dt correspondant à une moins-value réalisée, qui a été présentée parmi les frais de négociation de titres au lieu d'être présentée parmi les plus ou moins-values réalisées sur cession de titre.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1er AVRIL 2018 AU 30 JUIN 2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/04/2018 au 30/06/2018	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Du 01/04/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	368 293	839 208	373 255	<8 920>	204 761
Résultat d'exploitation	39 239	19 653	100 033	79 096	122 208
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	185 490	574 285	247 249	<158 705>	65 537
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	148 186	253 913	28 758*	76 853*	30 607
Frais de négociation de titres	<4 622>	<8 643>	<2 785>*	<6 164>*	<13 591>
<u>Distributions de dividendes</u>	<91 459>	<91 459>	<141 114>	<141 114>	<141 114>
<u>Transactions sur le capital</u>	<390 251>	<458 922>	<13 579>	<22 934>	<1 738 716>
Souscriptions	-	-	-	-	7 213
Capital	-	-	-	-	6 892
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	<76>
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	397
Rachats	<390 251>	<458 922>	<13 579>	<22 934>	<1 745 929>
Capital	<360 371>	<425 470>	<13 784>	<22 973>	<1 720 682>
Régularisation des sommes non distribuables	<27 043>	<29 850>	338	318	2 038
Régularisation des sommes distribuables	<2 837>	<3 602>	<133>	<279>	<27 382>
Droit de sortie	-	-	-	-	97
<u>Variation de l'actif net</u>	<113 417>	288 827	218 562	<172 968>	<1 675 069>
<u>Actif net</u>					
En début de la période	7 607 534	7 205 290	8 488 829	8 880 359	8 880 359
En fin de la période	7 494 117	7 494 117	8 707 391	8 707 391	7 205 290
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	3 030	3 058	3 800	3 804	3 804
En fin de la période	2 875	2 875	3 794	3 794	3 058
<u>Valeur liquidative</u>	2 606,649	2 606,649	2 295,042	2 295,042	2 356,210
<u>Taux de rendement annualisé</u>	20,31%	24,11%	17,65%	-0,20%	2,52%

*Il s'agit d'un reclassement de 25 371 dt correspondant à une moins-value réalisée, qui a été présentée parmi les frais de négociation de titres au lieu d'être présentée parmi les plus ou moins-values réalisées sur cession de titre.

<p style="text-align: center;">NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2018</p>

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2018 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin 2018 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réserve à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réserve à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réserve à la baisse dans le premier cas et le seuil de réserve à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 30 juin 2018.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2018 se détaille comme suit:

A- Actions et droits rattachés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
ADWYA	57 000	322 018	338 922	4,48%
AMEN BANK	5 000	124 919	149 970	1,98%
ASSAD	11 571	107 120	108 733	1,44%
ASTREE	1 930	36 687	62 725	0,83%
ASTREE DA 2017 - 1/2	1	10	15	0,00%
ATB	18 043	76 600	75 041	0,99%
ATTIJARI BANK	3 350	147 704	169 440	2,24%
BH	10 876	183 833	241 012	3,19%
BH DA 2017 - 1/5	1	3	4	0,00%
BIAT	2 866	288 426	477 989	6,32%
BNA	8 002	127 308	152 230	2,01%
BNA DA 2018 - 1/10	8 010	12 744	16 020	0,21%
CARTHAGE CEMENT	48 000	111 721	95 952	1,27%
CELLCOM	27 500	174 649	54 615	0,72%
CEREALIS	4 500	21 037	21 645	0,29%
ESSOUKNA	49 500	240 184	160 776	2,13%
EURO-CYCLES	6 800	172 624	210 467	2,78%
GIF	10 000	20 192	13 890	0,18%
I.C.F.	860	37 137	47 300	0,63%
MAGASIN GENERAL	10 800	295 290	416 470	5,51%
MIP	75 240	122 814	67 716	0,90%
OFFICEPLAST	3 700	6 688	11 285	0,15%
ONE TECH HOLDING	20 000	220 170	319 380	4,23%
SAH LILAS	17 469	198 971	251 432	3,33%
SAH LILAS DA 2017-2 - 1/17	4	2	4	0,00%
SAM	82 983	210 947	272 931	3,61%
SERVICOM	995	3 871	2 224	0,03%
SFBT	11 200	169 668	249 301	3,30%
SIMPAR	2 686	87 122	82 442	1,09%
SITS	13 091	29 523	28 264	0,37%
SOMOCER	40 000	72 798	52 240	0,69%
SOPAT	90 000	105 128	142 560	1,89%
SOTIPAPIER	6 500	24 423	26 566	0,35%
SOTUVER	5 406	29 682	47 670	0,63%

SOTUVER DA 2017-2/23	4	2	3	0,00%
TELNET HOLDING	48 297	205 315	461 285	6,10%
TPR	3 927	16 690	20 766	0,27%
TUNINVEST-SICAR	11 203	100 210	78 421	1,04%
TUNIS RE	18 500	164 696	142 154	1,88%
TUNISAIR	25 000	13 830	13 350	0,18%
TUNISIE LEASING	3 600	58 921	68 400	0,91%
UADH	43 000	125 971	78 991	1,05%
UIB	7 617	178 819	234 908	3,11%
UNIMED	10 551	99 790	92 849	1,23%
Total actions et droit rattachés		4 746 257	5 558 358	73,54%

B- Titres OPCVM

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% Actif</u>
FCP SMART EQUITY 2	235	233 295	258 148	3,42%
Total Titres OPCVM		233 295	258 148	3,42%

C- Obligations et valeurs assimilées

Titre	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% Actif</u>
STB 2008/2	2 000	89 644	91 190	1,21%
Total Obligations et valeurs assimilés		89 644	91 190	1,21%
TOTAL		5 069 196	5 907 696	78,17%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2018 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Certificats de dépôt</u>				
BH au 04/09/2018-90J-9,30%	500 000	490 911	493 436	6,53%
Total émetteur BH	500 000	490 911	493 436	6,53%
Total certificats de dépôts	500 000	490 911	493 436	6,53%
Total placements monétaires	500 000	490 911	493 436	6,53%

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2018 se détaille comme suit :

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Amen Bank Pasteur	1 149 742	1 599 166	1 296 859
Achats de titres à régler	<51 948>	<77 794>	<63 361>
Vente titres à encaisser	43 903	42 457	148 543
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	6 053	6 032	5 778
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<1 211>	<1 206>	<1 156>
	<u>1 146 539</u>	<u>1 568 655</u>	<u>1 386 663</u>

3.4 Créance d'exploitation:

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2018 correspond aux produits à recevoir pour un montant de 10 200DT.

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Dividendes à recevoir	10 200	30 610	-
	<u>10 200</u>	<u>30 610</u>	<u>-</u>

3.5 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2018 se détaille comme suit:

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	7 628	8 702	7 971
Rémunération du distributeur exclusif à payer	17 798	20 305	18 600
Commission de surperformance à payer au gestionnaire	23 001	-	-
Commission de surperformance à payer au distributeur	7 667	-	-
Rémunération du dépositaire à payer	1 484	1 689	1 487
	<u>57 578</u>	<u>30 696</u>	<u>28 058</u>

3.6 Autres créiteurs divers:

Le solde de cette rubrique au 30 juin 2018 se détaille comme suit:

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Honoraires du commissaire aux comptes à payer	4 958	4 769	5 016
Redevances CMF à Payer	612	709	603
TCL à payer	606	1 051	1 149
Contribution conjoncturelle exceptionnelle à payer	-	5 617	-
	<u>6 176</u>	<u>12 146</u>	<u>6 768</u>

3.7 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2018

Montant	7 109 770
Nombre de titres	3 058
Nombre d'actionnaires	68

Souscriptions réalisées

Montant	-
Nombre de titres	-
Nombre d'actionnaires entrants	-

Rachats effectués

Montant	<425 470>
Nombre de titres	183
Nombre d'actionnaires sortants	6

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	574 285
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	253 913
Régularisations des sommes non distribuables	<29 850>
Frais de négociation de titres	<8 643>

Capital au 30 juin 2018

Montant	7 474 005
Nombre de titres	2 875
Nombre d'actionnaires	62

3.8 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 juin 2018 se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Résultat d'exploitation	19 653	79 096	122 208
Régularisation du résultat d'exploitation	457	18	<26 688>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	-	-
	<u>20 112</u>	<u>79 114</u>	<u>95 520</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Dividendes	90 091	90 091	120 105	120 105	207 314
	<u>90 091</u>	<u>90 091</u>	<u>120 105</u>	<u>120 105</u>	<u>207 314</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	1 134	2 345	1 503	3 133	5 944
	<u>1 134</u>	<u>2 345</u>	<u>1 503</u>	<u>3 133</u>	<u>5 944</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	7 952	14 544	6 231	12 746	37 270
Intérêts sur dépôt à vue	4 868	9 942	11 646	22 533	31 646
	<u>12 820</u>	<u>24 486</u>	<u>17 877</u>	<u>35 279</u>	<u>68 916</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
Rémunération du gestionnaire	7 628	15 174	8 702	17 393	34 465
Rémunération du distributeur exclusif	17 798	35 405	20 305	40 584	80 419
Commission de surperformance au gestionnaire	23 001	19 934	-	-	-
Commission de surperformance au distributeur	7 667	10 734	-	-	-
Rémunération du dépositaire	1 484	2 951	1 471	2 926	5 900
	<u>57 578</u>	<u>84 198</u>	<u>30 478</u>	<u>60 903</u>	<u>120 784</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2018 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/04/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/06/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/04/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>30/06/2017</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2017</u> <u>au</u> <u>31/12/2017</u>
TCL	2 997	4 722	1 514	3 527	9 139
Honoraires du commissaire aux comptes	2 288	4 496	2 405	4 642	9 658
Redevances CMF	1 858	3 693	2 146	4 277	8 455
Autres frais	85	160	85	455	603
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	-	-	2 824	5 617	11 327
	7 228	13 071	8 974	18 518	39 182

5 - REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE:

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%. La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- De conserver les titres et les fonds de la société.
- D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.